



**La Voix De l'Enfant est une Fédération, animée par 80 associations, intervenant dans près de 100 pays. Elle a pour but « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit et où qu'il soit ».**

**35 ANS D'ENGAGEMENT ET D'ACTIONS : DIRE, RASSEMBLER, AGIR.**

**La démarche de la Voix De l'Enfant et de ses associations membres s'articule autour de 3 volontés spécifiques :**

### **Un seul parti : l'enfant**

La capacité d'indignation de la Voix De l'Enfant fait qu'elle ne peut être indifférente à la souffrance des enfants, considérant que cette dernière n'est pas de l'ordre de la fatalité. Se taire ou feindre de l'ignorer, pour ne pas froisser tel ou tel pouvoir, ne pas protéger la dignité et l'intégrité des enfants en détresse relèvent, pour elle, de la non assistance à personne en danger.

Pour la Voix De l'Enfant, les violations ou les dysfonctionnements, en France ou dans le monde, qui entravent la vie des enfants, doivent être mis en lumière pour y remédier car des solutions existent.

### **Une dimension fédérative**

Les nombreuses associations membres de la Fédération la Voix De l'Enfant sur le terrain représentent un réseau permanent qui permet de démultiplier les forces d'intervention, après avoir recoupé les informations.

Ce réseau apporte différents regards face à une même réalité - celle de l'enfant en détresse et se transforme en actions exemplaires adaptées au terrain (opérations face au tsunami, face à l'absence d'Etat Civil, face aux difficultés de recueil de la parole : les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres).

Les bonnes pratiques sont partagées au sein de ce réseau et les actions locales sont soutenues par la Voix De l'Enfant, afin d'amplifier l'action et sa médiatisation, dans un but de prévention.

### **Pragmatisme et réalisme**

Pour la Voix De l'Enfant, les lois, les traités internationaux et les textes réglementaires doivent être appliqués, avant d'en voter de nouveaux qui ne règlent pas obligatoirement les problèmes rencontrés.

Trop d'enfants dans le monde sont privés de leurs droits. Les mentalités doivent évoluer et la Voix De l'Enfant est un acteur de cette transformation. Il faut dire non à l'indifférence et permettre aux enfants de se mettre debout, sans les installer dans un assistanat peu propice à leur future vie d'adulte.

*La Voix De l'Enfant est appelée à apporter son expertise dans plusieurs Conseils d'Administration d'Institutions et de Fondations.*

*Elle est Membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme depuis 1986.*

*Elle est administrateur du Groupement d'Intérêt Public de l'Enfance en Danger (GIPED)*

*Les Pouvoirs Publics la sollicitent également régulièrement pour entendre ses observations et propositions sur les problèmes posés dans le cadre de la protection de l'enfance.*

## **1. Accueil téléphonique / suivi / conseils / constitutions de partie civile**

La Voix De l'Enfant a ouvert une permanence juridique téléphonique, assurée par des avocats et juristes, qui informent les enfants victimes et/ou leurs parents sur leurs droits et les orientent si nécessaire vers les structures adéquates, pour une meilleure prise en charge adaptée.

Cette permanence juridique se tient tous les mercredis de 14h30 à 18h au 01.40.22.03.05.

Un travail pluridisciplinaire est assuré pour veiller au bon déroulement des procédures et en particulier à la prise en charge des enfants victimes. Quand cela s'avère nécessaire, la Voix De l'Enfant se constitue Partie Civile. Elle travaille alors en étroite collaboration avec un de ses avocats afin de faire entendre la voix de l'enfant victime et de faire ressortir les éventuels dysfonctionnements institutionnels tout en proposant des solutions appropriées.

## **2. Multiplication des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques : 55 Unités d'Accueil ouvertes à ce jour**

Prenant en compte que les enfants victimes sont des enfants souffrants avant d'être des enfants plaignants, la Voix De l'Enfant initie et participe à la création de «Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles», notamment à : Nantes, Pointe-à-Pitre, la Rochelle, Aix-en-Provence, Abbeville, Amiens, Angers, Béziers, Chalon sur Saône, Guéret, Le Puy en Velay, Limoges, Lorient, Metz, Montceau-les-Mines, Niort, Quimper, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Tulle, Mâcon, Nîmes, Perpignan mais aussi en Europe à Cluj et Craiova (Roumanie) et à Moscou (Russie) et autres.

## **3. Création de la première Salle d'Audition Protégée au Tribunal**

La Voix De l'Enfant a initié et créé la première «Salle d'Audition Protégée» au Tribunal de Grande Instance d'Angers ainsi que d'une salle de confrontation protégée à la BPF (Brigade Protection des Familles ) au Commissariat Central d'Angers.

Ces Salles de Confrontation Protégée améliorent les conditions de prise en charge et d'audition des mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitances, tout au long de la procédure jusqu'au procès.

## **4. L'accompagnement scolaire et l'accès à la culture**

La Voix De l'Enfant soutient des programmes d'accompagnement à la scolarité destinés à des enfants et à des adolescents en difficulté, afin d'aider les jeunes à gérer leur temps, à employer la méthodologie adéquate et leur donner accès à la culture par le biais de sorties et d'activités périscolaires.

## **5. Les mineurs isolés étrangers**

Le nombre de mineurs isolés étrangers en France est en constante augmentation ces dernières années. Pour la Voix De l'Enfant, ces mineurs isolés étrangers sont des victimes de trafic.

Elle intervient dans leur prise en charge.

## **6. Accompagnement d'enfants malades et de leur famille**

La Voix De l'Enfant soutient les familles touchées par la maladie de leur enfant et leur assure une protection.

## **7. Les enfants et Internet**

La Voix De l'Enfant observe, recueille et communique sur l'usage fait, par les mineurs, des outils numériques. Elle réalise un travail de prévention face aux dangers liés à l'utilisation d'internet, auprès des enfants mais également des parents. Elle favorise l'éducation et l'information considérant que ces dernières sont préférables à une action répressive.

## 1. Etablissement de l'Etat Civil

Parce que le premier droit de tout enfant est celui d'exister et considérant que l'on ne peut parler de protection des enfants si ces derniers n'existent pas légalement, depuis plus de 9 ans, la Voix De l'Enfant soutient ses associations membres qui mènent et démultiplient des programmes d'établissement d'Etat Civil, dans de nombreux pays.

## 2. Enfants exploités

La Voix De l'Enfant intervient en faveur des enfants des rues, des enfants exploités ou agressés sexuellement, des enfants soldats, des enfants handicapés, des enfants victimes de trafic ou victimes dans la filière du football et autres. Elle accompagne les enfants particulièrement vulnérables et dénonce les différentes formes d'exploitation.

Elle oeuvre pour la réinsertion scolaire et socioprofessionnelle des enfants en situation difficile, notamment dans le cadre de foyers d'accueil et de réinsertion.

## 3. Accès aux soins et aide d'urgence

La Voix De l'Enfant intervient dans l'accès aux soins de santé primaire et soutient les populations affectées par les conflits armés, les désastres naturels et les épidémies. Elle s'engage dans la lutte contre la malnutrition, par la mise en place de programmes de diffusion de compléments nutritionnels (Tsunami / Haïti et autres).

## 4. Parrainage et développement rural

La Voix De l'Enfant soutient le parrainage d'enfants à l'international. Ce dernier permet aux équipes sur le terrain de travailler avec les populations locales, afin de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des enfants et des familles, grâce aux contributions des parrainages.

## 5. Scolarisation et soutien psychosocial

La Voix De l'Enfant soutient les programmes de scolarisation notamment dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées, où elle met en place des projets socio-éducatifs.



### LA VOIX DE L'ENFANT a pour :

**Présidente** : Madame Martine BROUSSE  
**Porte-parole** : Madame Carole BOUQUET  
**Ambassadeurs** : Monsieur Bruno SOLO,  
ANGGUN, Monsieur Mathieu JOHANN,  
Monsieur Sébastien ROGUES

*Association déclarée à but exclusif de bienfaisance.  
Agrément national jeunesse éducation populaire  
Membre de la Commission Nationale Consultative des  
Droits de l'Homme (CNCDH)  
Membre du Groupement d'intérêt Public Enfance en  
Danger (GIPED)*